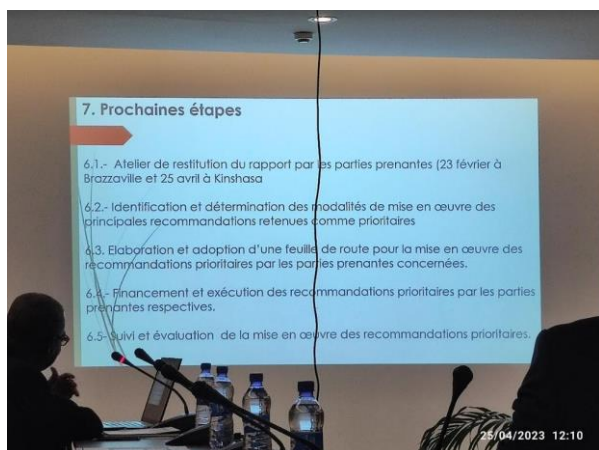




L'ERAIFT a participé à l'atelier de restitution de l'évaluation des partenariats pour la gestion des aires protégées (AP) en Afrique Centrale, tenu en date du 25 Avril 2023 à Kinshasa.

L'ERAIFT a participé à l'atelier de restitution de l'évaluation des partenariats pour la gestion des aires protégées (AP) en Afrique Centrale, tenu en date du 25 Avril 2023 à Kinshasa. Cet atelier organisé par l'Institut Congolais pour la Conservation de la Nature (ICCN) a eu pour objectif de présenter les résultats de la mission d'évaluation des expériences de Partenariat Public Privé (PPP) pour la gestion des aires protégées en Afrique Centrale. Les institutions en charge de la conservation de la biodiversité, les ONG, les partenaires financiers et les institutions d'enseignement supérieur y ont pris part.

Au cours de cet atelier, le consultant USFS-IP, Mr. Jean-Pierre AGNANGOYE, a retracé l'historique des expériences sur la gestion des aires protégées en Afrique Centrale, rappelant que les premières initiatives ont vu le jour en RDC, particulièrement dans les parcs nationaux de Garamba et de Virunga entre les années 2005-2008. Ces premières initiatives mises en œuvre dans des conditions sécuritaires précaires, ont servi de motivation pour le Réseau des Aires Protégées en Afrique Centrale (RAPAC) qui a reçu à les étendre dans d'autres pays d'Afrique Centrale. Toutefois, la prévalence des menaces dans les aires protégées, la dépendance continue aux financements extérieurs qui représentent plus de 90%, et bien d'autres facteurs, ont motivé l'ICCN à prendre l'initiative relative à l'évaluation des partenariats pour la gestion des aires protégées. A l'issue de cette évaluation, il s'avère que 17 aires protégées d'Afrique Centrale, soit 230000Km² appliquent le modèle de gestion basé sur le Partenariat Public Privé (PPP). Ce modèle laisse entrevoir des résultats satisfaisants, en particulier sur la conservation de la faune (le nombre de certaines espèces à risque d'extinction ayant augmenté au cours des dernières années). Cependant, le faible niveau d'appropriation des approches par les acteurs locaux, les retombées économiques jugées trop faibles, demeurent des véritables chantiers pour ce modèle de gestion.



L'ERAIFT remercie l'ICCN et son Directeur Général, ainsi que les partenaires financiers (UE, USAID) pour la confiance renouvelée à travers cet atelier.